Diffusion électronique : 3350 ex. N° 80 – NOVEMBRE 2014

LETTRE DU RESEAU ADDICTIONS

LOIRÉADD

ÉDITO par Van Tan LO, directeur de RENAITRE

Nombre de nos concitoyens se trouvent de plus en plus dans la détresse sanitaire et sociale.

Il est plus que jamais important de donner du sens à notre travail pour continuer à accompagner au mieux les personnes qui en ont besoin.

L'association Renaître œuvre auprès de ces personnes au travers de ses dispositifs d'urgence et d'insertion et de logements accompagnés.

Le CHRS accueille, accompagne, héberge un public de plus en plus en grande situation d'exclusion. Quel que soit leur parcours de vie, chacun peut se poser, se reconstruire à son rythme avec l'aide de professionnels expérimentés.

Les professionnels de la Veille Sociale, quant à eux, ont su faire preuve d'adaptation. La proximité entre l'Equipe Mobile de Rue, l'Accueil de Jour la Fontaine, le lien étroit avec la domiciliation a montré toute son efficacité dans la prise en charge des personnes accueillies.

Le Pôle Logement accompagné est un service qui vient en complément des autres dispositifs d'hébergement. Pour tous ceux et toutes celles qui sont à la limite de l'autonomie, les dispositifs de logements accompagnés sont adaptés pour les accompagner pour enfin les insérer.

L'association poursuit l'amélioration du service rendu à la personne et aux personnes avec toujours cet idéal : la personne au cœur de notre action. Les professionnels sont tous motivés et au travers de leurs actions, ils permettent aux personnes en difficulté de trouver une place dans notre société.

Le Réseau c'est VOUS !

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos dates d'événements pour alimenter les pages de l'agenda de cette Lettre et de notre site internet : http://www.loireadd.org

ERRATUM Lettre N°79 UTDT
Il fallait lire Stéphanie Vallette (et non Valérie, pardon !) infirmière. L'équipe est également renforcée par un temps plein d'interne.

Présidente : Dr Aurélia GAY - Rédactrice en chef : Joëlle ESCOFIER
Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Coordinatrice : Caroline GUIGUET - Chargé de Mission : Gilles PEREIRA
Hôpital de Bellevue CHU de Saint Etienne 42055 SAINT-ÉTIENNE Cedex 2
Tél. : **04.77.80.33.20** - Fax : **04.77.12.74.18** site : www.loireadd.org

NOTRE HISTOIRE :

Créée en 1969 à l'initiative d'un comité de bénévoles, l'association RENAITRE intervient dans tous les champs de la grande exclusion et de l'insertion auprès des collectivités locales publiques.

L'association RENAITRE vise à promouvoir l'autonomie et les protections des personnes, la cohésion sociale, la citoyenneté, l'insertion sociale et professionnelle et à prévenir les exclusions, en corriger les effets vis-à-vis des personnes et familles en situation de pauvreté, de précarité et de fragilité.

Elle vise à restaurer l'image de cette population en exclusion auprès du grand public.

Forte de son histoire et de sa place actuelle dans le département de la Loire, RENAITRE se réserve le droit d'alerter les Pouvoirs Publics sur des besoins non couverts et sur l'émergence de problématiques sociales.

Implantée dans la Loire, l'association intervient en matière de logement, actions socio-éducatives et s'est spécialisée dans la grande exclusion.

Aujourd'hui, elle gère plusieurs dispositifs d'urgence.

Le personnel de RENAITRE : travailleurs sociaux, services administratifs, services généraux, œuvrent quotidiennement en coordination afin de répondre au mieux aux besoins des familles et personnes accompagnées et hébergées dans les différents services de l'association.

CONTACTS UTILES :

ASSOCIATION RENAÎTRE
17 rue Ferdinand - BP 50051 - 42002 Saint Etienne Cedex 1
Tél. 04 77 41 22 89 - Fax. 04 77 34 14 82

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mail : secretariat-direction@asso-renaitre.com

Van Tan LO, directeur : vtlo@asso-renaitre.com

Magali Rousset, Chef de service CHRS : mrousset@asso-renaitre.com

Anissa Krache, Chef de service Veille Sociale de Renaître : akrache@asso-renaitre.com

NOS VALEURS :

Toute l'action de l'association RENAITRE doit s'inscrire dans le respect le plus absolu de la personne.

L'association développe une démarche militante et citoyenne permettant l'exercice des droits et libertés individuelles.

Renaître est une association laïque. Les convictions personnelles, religieuses, philosophiques et politiques sont respectées dans le cadre des lois de la République.

L'Association développe justice sociale, tolérance, acceptation de l'autre afin de promouvoir l'expression du **VIVRE ENSEMBLE**.

NOS MISSIONS ET OBJECTIFS :

L'association vise à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, la citoyenneté, l'insertion sociale et professionnelle.

Elle vise aussi à prévenir les exclusions, à en corriger les effets vis-à-vis des personnes et familles en situation de pauvreté, de précarité et de fragilité.

L'Association RENAITRE veut restaurer l'image de ces personnes tant vis à vis d'elles même que du grand public.

Elle développe tout service utile à ce public. Elle veille à ce que les parcours des usagers soient individualisés et permettent à chacun de construire un projet personnel.

Dans le cadre des politiques publiques, elle affirme sa compétence à initier des réponses cohérentes et s'assure que ses prestations soient adaptées aux besoins des personnes.

L'Association, forte de son histoire et de sa place dans le département de la Loire, est légitime pour alerter les pouvoirs publics sur des besoins non couverts et sur l'émergence de problématiques sociales.

Dans le même sens elle suscite et mobilise des partenariats afin d'apporter des réponses adaptées.

ORGANIGRAMME

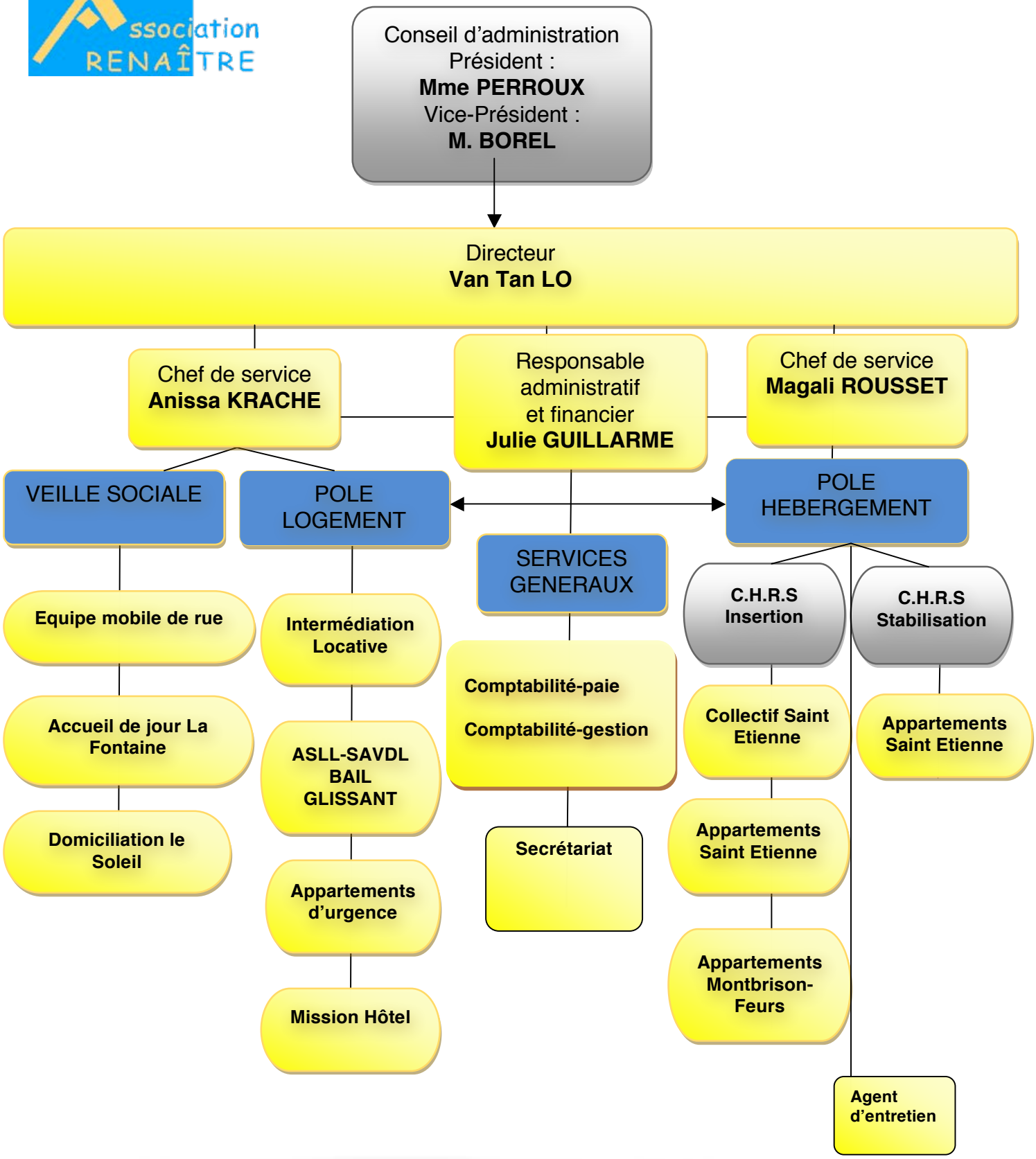

NDLR : CHRS : Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE :

Pour réaliser les missions et les objectifs qu'elle s'est fixés, RENAITRE s'appuie :

- Sur une gouvernance responsable, organisée autour d'un conseil d'administration bénévole, d'un encadrement de salariés tous respectueux des valeurs de l'association et désireux de participer et de concourir à son bon fonctionnement.

- Sur une organisation favorisant la responsabilisation et l'autonomie des salariés dans le respect du projet associatif et du cadre réglementaire. Dans ce but, il impulse un management participatif et suscite l'expression des salariés.

- Sur des services existants (CHRS, veille sociale, Pôle logement, Service administratif…), et une participation forte au sein du SIAO (*Service Intégré d'Accueil et d'Orientation*).

- Sur du personnel qualifié et pluridisciplinaire, diplômé et formé en permanence à l'évolution des missions de l'association.

- Sur sa volonté d'ouverture vers l'externe en développant et animant des partenariats.

- Sur l'application constante d'une démarche qualité.

Dans le cadre général de son fonctionnement, les informations personnelles détenues sur les usagers leur appartiennent. Elles ne peuvent être divulguées à des tiers qu'avec le consentement éclairé de la personne.

EN DETAILS :

L'association RENAITRE dès sa création s'est engagée dans l'accompagnement des publics en situation de grande précarité et de vulnérabilité.

Pour faire face à la complexité des situations des personnes, aux difficultés qu'elles rencontrent, l'association a diversifié ses offres afin de répondre au mieux aux besoins de ces dernières.

L'association accueille des sortants de prisons, des isolés et des familles, des jeunes majeurs en errance, des personnes en situation de grande précarité rencontrant des problématiques diverses : alcoolisme, toxicomanie, …des personnes en recherche de liens sociaux pour rompre la solitude…

Ainsi, un établissement spécialisé dans l'accueil et la réinsertion de ce public a été créé (Centre d'Hébergement de Réinsertion Sociale) puis d'autres dispositifs ont vu le jour tels que les accueils de jour, l'équipe Mobile de rue, le SIAO, les dispositifs de logements adaptés et d'hébergement d'urgence.

Tous ces dispositifs concourent à la prise en charge des publics qui sont en demande d'un hébergement et d'un accompagnement social et administratif.

ARTICULATION AVEC L'ADDICTOLOGIE :

Un lien fort est établi avec les centres de soins en addictologie (UTDT et Rimbaud notamment, mais également avec des centres de cure de sevrage)

Les personnes hébergées au CHRS sont suivies pour la plupart dans les centres de soins en addictologie. Les professionnels veillent à ce que les personnes suivent leur traitement de manière rigoureuse.

Des points sont effectués avec les professionnels de la santé de manière régulière.

Les travailleurs sociaux ne sont pas compétents dans le champ de la prise en charge médicale. Leur travail se situe au niveau de l'évaluation et du diagnostic social en aval de la prise en charge médicale.

De fait, une articulation avec les professionnels de la santé est primordiale. Les travailleurs sociaux ont toujours à l'esprit que leur accompagnement ne sera efficace que s'il existe un lien fort avec leurs collègues du monde de la santé.

CONDITIONS D'ACCÈS ET D'ORIENTATION (lettre pour les professionnels)

A l'exception d'un service qui se trouve à Montbrison, tous les dispositifs de l'association RENAITRE se trouvent dans le quartier du Crêt de Roc, près de la gare de Châteaucreux.

Pour pouvoir avoir accès au Centre d'Hébergement de Réinsertion Sociale, les personnes doivent effectuer une demande auprès de l'organisme qui instruit la demande, à savoir le SIAO Insertion. **Le CHRS a une capacité d'accueil de 92 places**, 30 en collectif (accueillant uniquement des isolés hommes et femmes) et 62 en appartements diffus. L'association gère également 4 places de stabilisation pour isolés.

L'accueil de jour accueille de manière inconditionnelle les personnes qui souhaitent venir utiliser les différentes prestations offertes : le petit déjeuner, la laverie, les douches, la bagagerie, un entretien avec une assistante sociale. Mais au-delà de ces prestations, elles viennent surtout pour y trouver des liens sociaux afin de rompre la solitude pour certaines, afin de se retrouver en communauté pour d'autres,…Une équipe composée d'intervenant sociaux et de travailleurs sociaux accueille tous les matins les personnes. Ces dernières peuvent demander un rendez-vous avec l'assistante sociale pour tout ce qui concerne leur situation administrative. Cette dernière les oriente vers les dispositifs adéquats et/ou traite leur demande lorsque la situation le nécessite.

L'accueil de jour de domiciliation permet aux personnes sans domicile fixe de recevoir leur courrier. N'importe quelle personne peut venir se faire domicilier dès lors qu'elle ne possède pas d'adresse et de lieu d'hébergement stable. La distribution du courrier se fait les après-midi.

L'équipe mobile de rue, communément appelée le SAMU social, quant à elle effectue des maraudes dans toute la ville et sa couronne. Elle va à la rencontre des personnes les plus vulnérables et tisse des liens avec ces dernières afin de les accompagner, si possible, vers les organismes sociaux. Un lien étroit est établi entre les accueils de jour, le SIAO urgence (115). L'EMR gère 10 appartements destinés à accueillir un public en très grande situation de précarité. Un travail est effectué avec les personnes prises en charge et un contrat d'hébergement est signé avec ces dernières.

Une veille constante est effectuée auprès de ce public très désocialisé afin d'éviter autant que faire ce peut une dégradation encore plus importante.

Le pôle hébergement- logement accompagné quant à lui, est composé de plusieurs dispositifs qui concourent tous à accompagner les personnes soit à se maintenir dans leur logement, c'est le cas du dispositif Accompagnement vers et dans le logement (AVDL), soit à intégrer un logement autonome, c'est le cas du bail glissant ou de l'Intermédiation Locative (IML).

Pour pouvoir accéder à l'AVDL et à l'IML, la demande devra être faite auprès des services sociaux dont le diagnostic sera envoyé à l'équipe dédiée du SIAO qui se chargera de le présenter en commission d'orientation.

Cependant, même si la commission d'orientation du SIAO décide de l'orientation des ménages, des commissions ad'hoc se réunissent pour étudier les demandes et valident ou invalident la décision d'orientation du SIAO, ceci concerne l'AVDL et l'IML.

INFORMATIONS

Le CHRS collectif de l'association Renaître change son organisation à compter du **17/11/2014**. En effet, jusqu'à présent, le CHRS collectif fonctionnait 24h/24 avec des travailleurs sociaux en journée et des surveillants de nuit.

A compter du 17/11/2014, l'association Renaître a décidé de changer l'organisation et le fonctionnement au sein de son CHRS collectif. Il n'y aura plus de surveillant de nuit.

EVALUATION :

L'association RENAITRE a terminé son évaluation interne. L'évaluation externe a été confiée à l'organisme SCOP VARAP qui est venue la faire en juin 2014.

FORMATIONS LOIREADD'

PROCHAINES FORMATIONS

« REPÉRAGE PRÉCOCE ET INTERVENTION BRÈVE (RPIB) »

Nous ouvrons 2 sessions

Les 25 NOVEMBRE et 9 DECEMBRE 2014

Choisissez votre date et inscrivez vous vite !

Journées animées par deux formatrices RPIB du réseau LOIREADD' : **Mme Régine PETRE**, Sage femme / tabacologue, Formatrice RPIB, Hôpital Privé de la Loire – Centre Médical de Chavanne et **Mme Stéphanie REQUET** – Psychologue ANPAA 42 et Centre RIMBAUD

L'OBJECTIF DE CETTE FORMATION EST DE VOUS APPROPRIER LA MÉTHODE ET LES OUTILS DE L'INTERVENTION BRÈVE ET D'APPLIQUER UNE TACTIQUE DE REPÉRAGE AUSSI SYSTÉMATIQUE QUE POSSIBLE, AFIN DE DÉLIVRER L'INTERVENTION BRÈVE DÈS QU'UNE CONSOMMATION À RISQUE EST PERÇUE.

Durée de la formation : 7 heures soit 1 journée

Lieu et Horaire : de 8h30 à 17h à Saint-Etienne, Hôpital Bellevue

Public : Médecins généralistes, pédiatres, sages-femmes, pharmaciens, infirmiers, dentistes, médecins de santé au travail, médecins de santé scolaire, psychologues…

Tarif formation *(hors repas 9€)* **:** tarif adhérent LOIREADD : 60€ / non adhérent : 100€

Adhésion possible : 10€

N.B : LOIREADD' se réserve le droit d'annuler ou reporter l'une ou l'autre de ces deux dates si le nombre d'inscrit n'était pas suffisant.

Renseignements et inscriptions auprès de Gilles PEREIRA au 04 77 80 33 20 ou sur www.loireadd.fr

RENCONTRE THEMATIQUE N°7 :

« JEUNES ET CONDUITES ADDICTIVES : UNIVERS, USAGES, EVOLUTION DES PRATIQUES… »

Animée par **Ivan CHATEL** éducateur spécialisé à l'AGASEF et bénévole au collectif FMR (Fêtes Moins Risquées) et **Anna RIVOIRARD** éducatrice en formation au Centre RIMBAUD

JEUDI 27 Novembre 2014 à 19h30

Hôpital Bellevue – IFSI – Pavillon 54 - Amphi B - CHU de St Etienne

Réservation nécessaire auprès de LOIREADD' au 04 77 80 33 20

LE PROGRAMME DES RENCONTRES THEMATIQUES 2014 S'ACHEVE…

RDV EN MARS 2015

1ère demi-journée de formation,

« TABAC, CANNABIS, CIGARETTE ELECTRONIQUE & GROSSESSE »

le JEUDI 11 DECEMBRE 2014 de 13h30 à 17h30

Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Loire

8 rue de l'Artisanat 42270 Saint Priest en Jarez

animée par le Dr Pascale HUGONNIER, tabacologue au CHU de Saint Etienne et Mme Régine PETRE, sage femme tabacologue à l'Hôpital Privé de la Loire et au CRCRL de Saint Etienne ainsi qu'au Centre Médical de Chavanne à Saint-Chamond

Renseignements et Inscriptions (gratuite mais OBLIGATOIRE) par téléphone à LOIREADD' au 04 77 80 33 20

Vous souhaitez annoncer un événement dans une prochaine Lettre du réseau : Transmettez nous vos infos avant le 25 de chaque mois pour une parution dans la Lettre suivante à loireadd.coordination@orange.fr

INFOS RESERVEE AUX MEDECINS

BOUCHARA RECORDATI LABORATOIRES

LOIRÉADD'

Toxicomanie
et médicaments de substitution

Les laboratoires Bouchara-Recordati, l'association Loiréadd', en partenariat avec l'UTDT, le Docteur Danielle Achard, médecin conseil de la CPAM de St Etienne et le docteur René Besson, médecin généraliste,

vous convient
à une réunion d'information sur les questions qui se posent lors d'un traitement par la méthadone.

Le **MARDI 25 NOVEMBRE 2014 à partir de 19h30**
A l'IFSI de SAINT ETIENNE - HOPITAL BELLEVUE
Amphithéâtre B, Pavillon 54,

.

INSCRIPTION GRATUITE MAIS OBLIGATOIRE AU 04 77 80 33 20 / loireadd.coordination@orange.fr

INFOS PARTENAIRES

P A G E S

Organise une conférence sur

"L'addiction à internet et aux jeux vidéos"

Animée par

Catherine NOYEL, psychologue clinicienne
Aurélien TRONCHON, coordinateur en promotion de la santé

Les espaces numériques prennent une place de plus en plus prégnantes dans le quotidien de tout un chacun.
Les enfants et adolescents ne sont pas épargnés par cette évolution sociétale et la consommation d'écrans de tout type est un sujet d'inquiétude pour bon nombre de parents.

Qu'en est-t-il de l'addiction à internet et aux jeux-vidéo ?
Pourquoi ces espaces nous inquiètent-ils autant ?

Jeudi 6 novembre 2014,
à 18 h 30

Salle "Les mots Passants"
MÉDIATHÈQUE - Place des HÊTRES

43110 AUREC/LOIRE

Conférence ouverte à tous : 4€ pour les non adhérents - 2€ pour les adhérents

IPNS

COLLOQUE

PROGRAMME PROVISOIRE

LE PHARMACIEN D'OFFICINE face aux addictions

25 NOVEMBRE 2014

8h30 – 17h15

Espace Van Gogh

62 Quai de la Rapée
75012 Paris

Colloque organisé par le Respadd avec le soutien du ministère de la Santé

inscription gratuite
mais obligatoire sur **www.respadd.org**